

PENSIONS ET PROBLÈMES DES ANCIENS COMBATTANTS

4. Etablissement des soldats sur la terre,—MM. McLean et Speakman.
5. Placement et soin des soldats invalides,—MM. Adshead, Black, McPherson, Ross, Sanderson et Speakman.
6. Divers,—MM. Arthurs, sir Eugène Fiset, Gershaw, McPherson et Hepburn.

REVUE DES DÉPENSES

Sommaire

Du 1er juillet 1915 au 31 mars 1928, le Canada a dépensé pour les anciens combattants les sommes qui peuvent ce résumer comme il suit:

Gratification pour service de guerre, environ.	\$164,100,000 00
Total payé pour pensions.	328,208,846 64
Dépense totale pour traitements médicaux, adaptation, solde et allocations, membres artificiels, services de placements, secours, etc.	170,413,239 18
Etablissement sur la terre.	109,583,632 76
Transport d'outre-mer des personnes à charge.	2,800,000 00
Total.	<hr/> \$775,105,718 58

Recommandations

Les recommandations faites par votre Comité sont les suivantes:

PARTIE I

PENSIONS

Au sujet de la loi des pensions, votre Comité a reçu des suggestions au nom de plusieurs organisations d'anciens combattants, y compris la Légion canadienne de la *British Empire Service League* représentée par J. R. Bowler, de Winnipeg, et F. L. Barrow, d'Ottawa, la section des Tuberculeux de la Légion canadienne de la *British Empire Service League*, représentée par R. Dale, de London et C. P. Gilman, d'Ottawa, l'Association des mutilés de la Grande Guerre, le Club sir Arthur Pearson pour les soldats et marins aveugles, et l'Association canadienne des pensionnés de guerre, représentée par R. Myers et C. J. Brown, de Toronto, et les vétérans de l'armée et de la marine en Canada, représentés par H. Colebourne, d'Ottawa. Le Comité a entendu en outre le Département, représenté par E. H. Scammell, secrétaire, la Commission de pensions, représentée par le col. J. T. C. Thompson, président, Dr. R. J. Lee, conseiller médical en chef, et M. J. A. W. Paton, secrétaire, et le Bureau fédéral d'appel représenté par le col. C. W. Belton, président, et le col. C. B. Topp, secrétaire. Le Comité a aussi reçu de l'aide du lieut.-col. L.-R. Lafèche, 1er vice-président fédéral de la Légion canadienne et de plusieurs autres membres du *Adjustment Bureau of the Canadian Legion* à Ottawa, y compris M. J. C. Herwig, de ce même bureau.

En sus des vues des représentants des organismes de vétérans soumises au Comité, le département a proposé plusieurs modifications qu'il conviendrait d'apporter à la Loi des pensions. Certains des vœux du Comité n'ont trait qu'à l'aspect administratif de la loi et ont pour but de faire disparaître certains doutes soulevés dans les esprits et d'entériner la coutume adoptée.

On a tâché de faire disparaître les causes de mécontentement qui avaient soulevé les anciens combattants et, dans cette vue, votre Comité a présenté des amendements importants relatifs au mécanisme d'application de la clause de mérite, relatifs également à la compétence ou juridiction du Bureau fédéral